



Territoire de projets d'envergure nationale et métropolitaine, la ville de Floirac, 17 147 habitants, - Commune membre de Bordeaux Métropole, **recherche** :

un(e) Agent(e) Territorial(e) Spécialisé(e) des Ecoles Maternelles (h/f)

Cadre d'emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Grade attendu : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe

Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service Education, vous apporterez une assistance technique (entretien des locaux) et éducative (restauration, hygiène des enfants) à l'enseignant d'une école maternelle.

Missions principales

- Assister l'enseignant dans l'accueil et l'hygiène des enfants
- Accompagner l'enseignant dans l'animation des ateliers, préparation et l'entretien du matériel pédagogique
- Procéder à l'aménagement et entretien des locaux et des matériaux
- Participer à l'éducation et à l'assistance aux enfants pendant la pause méridienne
- Participer à la communauté éducative (conseils d'école, projets d'accueil individualisés et réunions avec les parents)

Profil demandé

Titulaire du concours territorial d'ATSEM, vous connaissez les principes de développement physique, moteur et physique des jeunes enfants et également les projets éducatifs et pédagogiques de l'école. Vous maîtrisez les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les procédures à tenir en cas d'accident, de manifestation allergiques. Vous connaissez les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux et vous savez mettre en œuvre les règles d'hygiène de locaux et de stockage des produits.

Patient et rigoureux, vous appréciez le travail avec les enfants. Vigilant, attentif et réactif, vous savez travailler en équipe et gérer les situations relationnelles difficiles. Vous faites preuve de capacité d'adaptation et de polyvalence.

Temps et conditions de travail : Temps complet/lieu de travail : en période scolaire à l'école maternelle et en période de vacances scolaires ou lors de remplacements occasionnels au centre de loisirs et à l'école élémentaire. Vous pourrez être amené-e à changer d'école suivant les besoins.

Poste à pourvoir le : à compter du 1^{er} janvier 2020

Date limite de candidature : le 03/10/2019

Rémunération : Traitement indiciaire, régime indemnitaire mensuel

Divers : CNAS

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Floirac, Hôtel de Ville 6, avenue Pasteur BP110 – 33271 FLOIRAC Cedex.

Joindre le dernier arrêté de situation administrative et votre dernier bulletin de paie.

Renseignements : Gilles HELIN, Directeur de l'Action Educative – tél 05 57 80 87 45 – gilles.helin@ville-floirac33.fr ou Aurélie LACOMBE, Responsable Affaires scolaires tél 06 37 48 07 43 – aurelie.lacombe@ville-floirac33.fr